



---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif**

---

Séance ordinaire du mercredi 7 juillet 2010

Résolution: CE10 1121

---

Il est

**RÉSOLU :**

de mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour tenir une consultation publique sur la révision de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, conformément à l'article 42 de cette Charte et, à cet effet, de retenir les objets ci-après aux fins de la consultation publique :

- l'évaluation des droits et responsabilités - pertinence, efficacité et couverture - énoncés à la Partie II, excluant le droit d'initiative ;
- l'évaluation des processus de suivi, d'enquête et de plainte prévus aux articles 32 à 41 de la Charte montréalaise.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1100148001  
/jl

Gérald TREMBLAY

\_\_\_\_\_  
Maire et président du comité exécutif

Colette FRASER

\_\_\_\_\_  
Greffière adjointe

(certifié conforme)

\_\_\_\_\_  
Colette FRASER  
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 19 juillet 2010